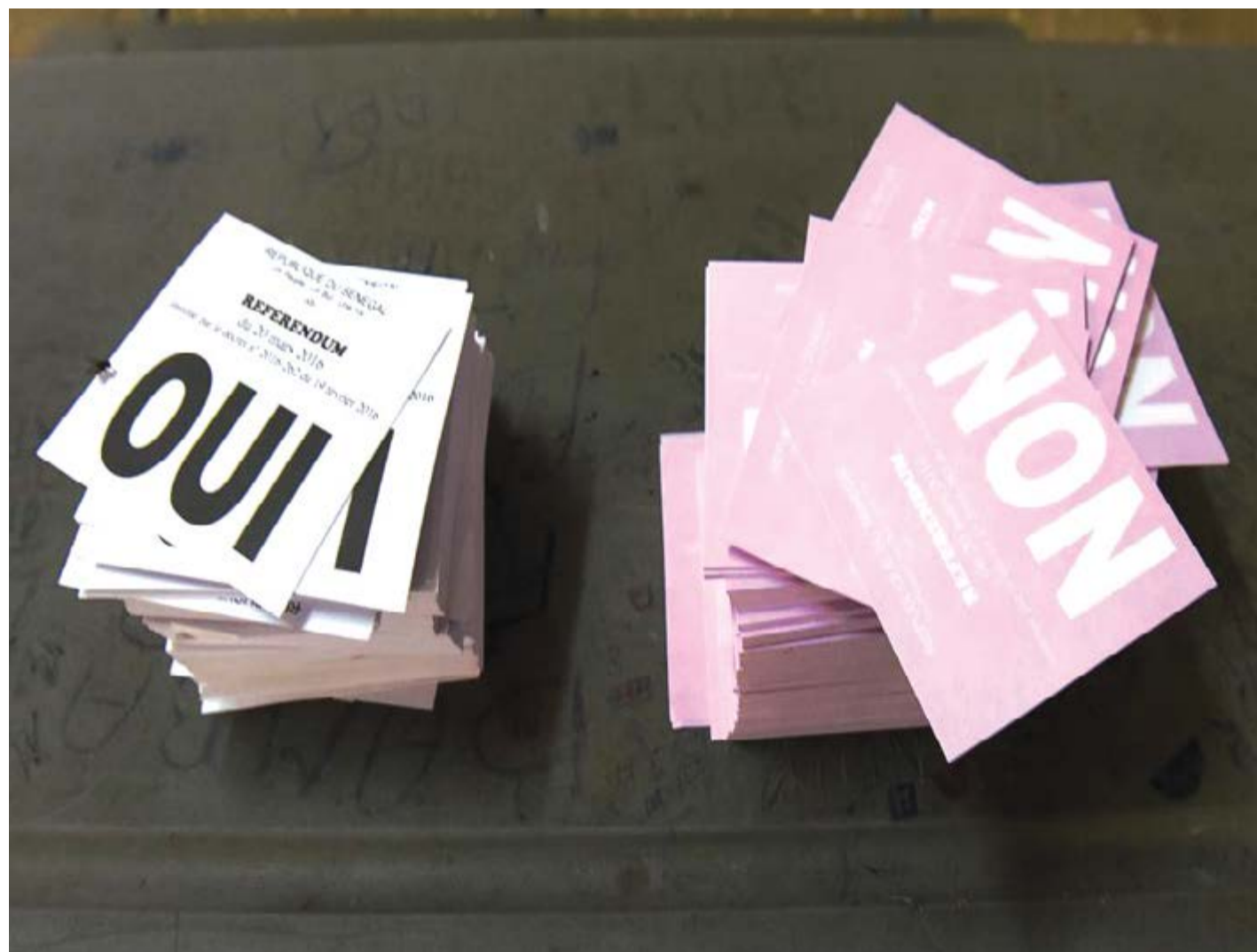




## POLITIQUE

P.4

# Référendum: Pour l'UA et la CEDEAO, c'est oui!



## POLITIQUE P.2

**400.000 FCFA pour acheter les voix des députés de l'opposition?**

## DOSSIER P.9,10,11-12

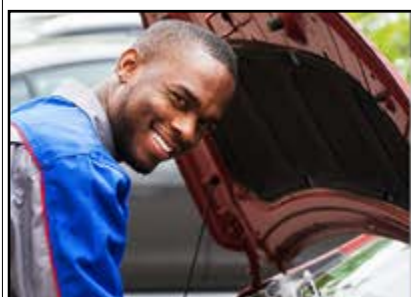
**EDUCATION: des efforts, mais encore insuffisants.**

## ECO/SOCIAL P.14

**L'éducation au centre des préoccupations de la fondation HeidelbergCement Togo**

## INNOVATION P.7

**MAJI, une invention ingénieuse et utile**



**SAHAM**  
Assurance

## ASSURAUTO CONFORT

Avec **ASSURAUTO CONFORT** nous réparons votre véhicule en cas d'accidents, que vous soyez responsable ou non.

Siège Social: 10, Av. Sylvanus Olympio / B.P. 1349 Lomé - TOGO Tel:(228) 22 22 93 64 / 65  
Fax: (228) 22 21 73 59 E-mail:togo@sahamassurance.com



Qui dit mieux!!!

## FAURE MUST STAY\*! (FAURE DOIT RESTER)

Faure doit rester ! Ce titre, un brin et volontairement provocateur n'est pas une réponse au slogan en vogue dans les cortèges, de Lomé à Paris, en passant par Bruxelles ou New-York etc, défilant pour « exiger » le départ sans conditions, hic et nunc, du président de la République. Il n'est pas non plus l'expression du désir d'un règne ad vitam aeternam, envers et contre tous. Il se veut simplement l'opposition à une posture fondée sur un argumentaire dont la vacuité est flagrante, qui martèle l'idée que le renversement de l'ordre constitutionnel actuel, serait non seulement soutenable juridiquement, mais en plus ouvrirait la voie à une stabilité politique dans notre pays, davantage qu'elle ne le fût jusqu'alors.

En effet, à peine à mi-mandat, rien ne saurait justifier l'appel à la démission de Faure Gnassingbé, tel que le réclament les leaders de l'opposition, sous le diktat et la cohue de la rue. Car parmi les hérauts de cette ligne, certains se sont confrontés à lui, par deux fois, en 2010 et 2015, sous l'arbitrage du suffrage universel, en ayant accepté les règles du jeu et cautionné par leur simple participation, les conditions d'organisation de la consultation électorale, et s'en sont trouvés perdants ; largement. Au nom de quoi et en vertu de quelle légitimité peuvent-ils, deux ans plus tard, réclamer le départ de celui qui les a battus ? Même le nouveau chouchou de la classe politique, de l'opinion et des médias, Tikpi ATCHADAM, quoique mobilisant plusieurs dizaines de milliers de nos compatriotes, et au crédit duquel on peut mettre le réveil aussi bien de l'opposition que du pouvoir sur les questions de réforme, ne peut se prévaloir uniquement de ce fait et à ce titre, d'une légitimité suffisante pour « exiger » le départ de Faure GNASSINGBE.

Si réunir plusieurs dizaines de milliers de concitoyens dans la rue, exprimant leur ras-le-bol social ainsi que leur soif d'alternance et d'une autre gouvernance, était une condition suffisante pour que le pouvoir change de main et de titulaire, l'on ne serait plus en démocratie. Et quasiment aucun gouvernement dans le monde ne survivrait. La rue est une photographie de l'opinion à un instant donné, le réceptacle des oppositions, des frustrations et de la soif d'un changement. Elle ne peut cependant se substituer aux règles définies de dévolution de pouvoir, surtout lorsque ceux qui l'instrumentalisent, ont échoué par ailleurs.

Les leaders de l'opposition seraient davantage dans leur rôle et plus efficaces s'ils se saisissaient plutôt de l'opportunité de ce nouveau rapport de force, pour faire avancer et valider les réformes devenues inéluctables parce qu'incontournables, dont les emblématiques limitations de mandat et l'élection à deux tours. D'autant plus que le chœur de ceux qui entonnent le refrain chimérique de « Faure must go », ne nous renseigne pas sur le coup d'après. Sur comment et avec qui, si par extraordinaire, leurs incantations se transformaient en réalité, ils comptent composer et organiser le fonctionnement des institutions et de la République. Et s'ils en avaient les moyens, en y étant aujourd'hui préparés. Peuvent-ils exercer un pouvoir qu'ils auraient pris à l'issue d'une insurrection ? De fait, Faure GNASSINGBE devra aller au bout de son mandat, arrivant à terme en 2020. Au-delà et en fonction de l'état du droit positif, il sera seul maître à décider, si oui ou non, il croit pouvoir encore apporter quelque chose aux Togolais après quinze ans de règne ; et si la majorité de ceux-ci le souhaitent. Il lui appartiendra, au moment venu, en son for intérieur, de trancher. Une dynamique interne ou des pressions externes comme celles en cours, peuvent le pousser à renoncer. D'ici là, Faure must stay !

## 400.000 FCFA POUR ACHETER LES VOIX DES DEPUTES DE L'OPPOSITION ?

✎ Ayi d'ALMEIDA

C'est ce qu'a laissé entendre M<sup>e</sup> Isabelle AMEGANVI, présidente du groupe parlementaire ANC (opposition) en début de semaine, avant de se faire reprendre par la questure de l'Assemblée nationale. Depuis la polémique dégonflée.

Tout part d'un communiqué signé par Me Isabelle Manavi AMEGANVI, présidente du groupe parlementaire ANC à l'Assemblée nationale et publiée le 02 octobre dernier. L'élue y déclare que les députés, tous membres de l'opposition parlementaire, ont constaté avec surprise, à la fin du mois de septembre 2017, que « les indemnités parlementaires que le Trésor public venait de virer directement sur leurs comptes bancaires respectifs, ont augmenté d'une somme de quatre cent dix mille (410.000 F) FCFA, sans qu'aucune explication ne soit donnée pour justifier un tel changement qui, au demeurant, n'a fait l'objet au préalable ni d'aucune information, ni d'aucune décision, ni d'aucun débat ».

Dans le contexte de crise politique entre le pouvoir et l'opposition où les voix de celle-ci ont manqué pour faire adopter les réformes introduites par le gouvernement, les 410.000FCFA ont tôt fait d'être vus comme un moyen de corruption. Ainsi, indique Me AMEGANVI, « dans l'ignorance totale des intentions réelles liées à cette augmentation et en attendant d'en savoir plus, les députés de l'opposition parlementaire ont décidé de mettre en commun le produit total de cette augmentation pour constituer un fonds spécial de circonstance qui permettra d'aider à soigner les blessés, de soulager les réfugiés politiques et les personnes contraintes à la clandestinité, d'assister les détenus politiques, dans le cadre des manifestations organisées les mois d'août et septembre 2017 ».



M<sup>e</sup> Isabelle AMEGANVI, présidente du groupe parlementaire ANC (opposition)

Quelques heures après la sortie de l'avocate, la questure de l'Assemblée nationale publie à son tour un communiqué dans lequel elle se dit étonnée des déclarations d'Isabelle AMEGANVI. Selon elle, une ligne budgétaire de 113.400.000 FCFA a toujours figuré dans le budget de l'assemblée nationale sur le Titre 2 Dépenses de personnel sous le libellé « Indemnités de déplacement ». Elle relève que l'analyse du budget en commission des Finances a révélé que ce crédit n'avait jamais été exécuté par le ministère chargé des finances au profit de l'assemblée.

« La commission des Finances a donc recommandé aux questeurs de prendre les mesures nécessaires pour rendre effective l'exécution de cette ligne au profit de l'Assemblée nationale à compter de l'exercice 2017. La plénière a approuvé la recommandation » peut-on lire dans le

communiqué.

C'est en application de cette recommandation que les questeurs ont préparé un arrêté de répartition de ce crédit conformément à l'esprit de la loi organique 96 à la signature du président de l'Assemblée nationale. La transmission de cet arrêté au ministère chargé des Finances a permis le paiement à chaque député d'une indemnité de déplacement inscrite sur sa fiche de paie. Etant donné que l'indemnité est due depuis janvier, pour ce mois de septembre, chaque député a reçu un rappel de 4 mois, et le mois suivant, chacun percevra encore un rappel. L'objet de ce montant figure clairement sur la fiche de paie de chaque député

et il lui suffit d'en prendre connaissance » explique la questure. Et d'ajouter que « que le budget de l'assemblée gestion 2017 a été voté à 100% par tous les députés et que donc, chacun connaissait l'existence de ce crédit ». Avant de conclure : « il est étonnant de constater que des députés soient mécontents de rentrer dans leurs droits qu'ils ont eux-mêmes réclamés ».

Commentaire acerbe d'un questeur : « Me AMEGANVI et ses amis ont voulu se faire un peu de publicité sur le dos de l'assemblée nationale en créant une tempête dans un verre d'eau, une polémique fondée sur la mauvaise foi. C'est honteux pour des élus du peuple. » Si l'histoire s'est arrêtée là, elle ne dit pas cependant si effectivement le fonds spécial destiné aux victimes des manifestations a été constitué et mis à leur disposition. Ni pourquoi la somme « suspecte » n'ait pas été tout simplement retournée à son expéditeur, s'il y a doute sur son objet.

## L'opposition a battu pavé les 04 et 05 octobre

✎ Marc ABOFLAN

Il s'agissait de quelques milliers de manifestants à répondre à l'appel de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition dont le Parti National Panafricain (PNP) mercredi et jeudi à Lomé et dans quelques villes de l'intérieur du pays. Des manifestations qui ont mobilisé très peu de militants en comparaison aux précédentes et qui se sont déroulés sans accroc majeur.

Les manifestations annoncées pour ces deux jours étaient hautement symboliques pour les opposants au pouvoir de Lomé. En choisissant d'être dans la rue, à la date du 05 octobre, soit la date anniversaire du déclenchement du processus de démocratisation au Togo, l'opposition voulait marquer les esprits et mobiliser les nostalgiques de cette époque, quelque peu violente dans l'histoire du pays.

Les noms choisis pour ces manifestations sont révélateurs. La première journée a été déclarée « marche du dernier avertissement » et la seconde, « marche de la colère ». Malgré le mot d'ordre et les messages abondamment relayés sur les réseaux sociaux, la mobilisation n'a pas été au rendez-vous ni à Lomé, ni dans les autres villes ou les ténors de l'opposition ont tenté de rassembler leurs militants. 7000

manifestants à Lomé, malgré les trois points et de protection civile.



Des leaders de l'opposition au début de la marche

de ralliement, selon le ministère de la sécurité

Pendant les deux jours, à Lomé, les activités se sont bien déroulées normalement, sauf à quelques endroits, où les manifestants ont érigés des barricades pour empêcher toute circulation.

Le cortège qui s'est ébranlé de trois points différents (Atikoume, Adewui et Bè Gakpoto), a finalement abouti à la plage, en face de l'hôtel Sancta Maria. Là, les leaders ont tenu un meeting, tentant de faire passer le message à une foule déjà acquise.

(Suite à la page 4)



no limit®



maxafrica

Photos non contractuelles

**SOUSCRIPTION  
\*500#**

moov Conso

**Rechargez, Consommez, Profitez !**

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | moovtogoofficiel | moovtgoofficiel | moovtogoofficiel

## REFERENDUM :

## POUR L'UA ET LA CEDEAO, C'EST OUI !

**C**ela ne devrait pas plaire à l'opposition. Dans un communiqué rendu public mercredi, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) appellent le gouvernement à fixer une date pour l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle. Une grosse pierre dans le jardin de l'opposition qui était encore dans la rue les 04 et 05 octobre derniers pour réclamer le retour à la Constitution de 1992 et le départ du Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE.

Après le Dr Ibn CHAMBAS, l'émissaire du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest qui a pris position dans la crise politique au Togo validant l'idée d'un référendum pour trancher l'épineuse question des réformes, c'est au tour de trois importantes organisations régionales et internationales de s'exprimer sur le sujet. Dans un communiqué conjoint, la CEDEAO, l'UA et l'UNOWAS déclarent suivre de près l'évolution de la situation sociopolitique togolaise.

Elles indiquent avoir pris acte en particulier de l'adoption du projet de loi constitutionnelle visant à modifier les articles pertinents de la Constitution togolaise. Et observer que c'est une étape importante pour mettre le Togo en conformité avec les normes démocratiques reflétant les meilleures pratiques en Afrique de l'Ouest. De fait, les trois institutions appellent le gouvernement à fixer une date pour l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle. Elles encouragent l'opposition à saisir cette occasion pour faire avancer les réformes constitutionnelles et font appel à tous les acteurs politiques togolais pour poursuivre le dialogue sur cette question importante de manière pacifique, conformément aux aspirations légitimes du peuple togolais. « Elles demandent à tous les acteurs de faire preuve de retenue afin de préserver la paix et la cohésion dans le pays car le Togo est leur patrimoine commun » conclut le communiqué.

## VOLEE DE BOIS VERT.

Comme il fallait s'y attendre, cette



sortie des trois organisations n'a pas du tout fait plaisir au collectif des 14 partis politiques de l'opposition qui manifestent depuis plusieurs semaines dans la rue. A l'instar d'Ibn CHAMBAS qualifié d'« ennemi du peuple togolais » ou encore de « fossoyeur de la démocratie togolaise » au lendemain de sa déclaration, les signataires du communiqué ont pris une volée de bois vert à la diffusion de celui-ci. « De toutes façons, nous ne comptons pas sur cette communauté internationale qui est toujours venue à la rescousse du régime togolais lorsqu'il est en difficultés.

Le seul sur qui repose notre force, c'est le peuple » a réagi le leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) Jean-Pierre FABRE. « Ces vendus n'ont pas encore compris que les temps ont changé et que le peuple a pris son destin en mains » déclare-t-on au Parti National Panafricain (PNP) de Tikpi ATCHADAM. A la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), on parle de non évènement. Globalement, les mots qui revenaient souvent sont ceux de « complices du pouvoir ». Un

leader de la coalition, qui a souhaité requérir l'anonymat, craignant que sa déclaration soit mal interprétée et lui valoir des attaques au sein de son propre camp, a confié avec un brin de lucidité que « la communauté internationale vient de nous lâcher complètement en validant l'idée du référendum. Il nous appartient maintenant, la tête froide, d'en tirer toutes les conclusions et de sortir de cette impasse dans laquelle nous nous sommes engouffrés avec notre exigence du retour à la Constitution de 1992 et notre rejet du projet gouvernemental. » Bien évidemment, du côté du gouvernement et de l'Union pour la République (UNIR), on se félicite de la déclaration des trois organisations qui viennent renforcer la position de la majorité « de recourir directement au peuple face à l'impossibilité d'un consensus pour réunir la majorité qualifiée au parlement et à la nécessité d'opérer les réformes ».

## PAROLE AU PEUPLE :

En refusant d'associer ses voix à celles

d'UNIR qui représentent 2/3 de l'Assemblée nationale pour réunir la majorité qualifiée des 4/5 requise afin de réviser la Constitution, l'opposition a fait un pari risqué. Comptant sur la mobilisation de la rue, soit pour renverser le régime soit pour obtenir le retour à la Constitution de 1992. Sans en avoir dans les deux cas, pour le moment, les moyens. De fait, pour constitutionnaliser la limitation du mandat présidentiel et l'élection du chef de l'Etat au scrutin uninominal à deux tours, deux réformes qui aujourd'hui sont acquises, le gouvernement n'a d'autres choix que de recourir au référendum comme l'y autorise la loi fondamentale.

Au surplus, il serait difficile pour l'opposition de convaincre la communauté internationale, qu'une réforme qui a pour objet de limiter le mandat du président de la République et de mettre en place un scrutin uninominal à deux tours pour l'élection de ce dernier qui plus est par référendum, voie la plus démocratique de l'expression populaire, est anti-démocratique et à rejeter.

Surtout dans un contexte où ailleurs, la tentation de remettre en cause ces acquis est forte ou carrément franche. L'angle d'attaque d'une telle initiative ne serait pas une gageure, surtout pour la communauté internationale qui ne peut que l'encourager. Ou promouvoir l'idée d'un dialogue comme l'ont souhaité dans un communiqué le système des Nations Unies et les principales chancelleries occidentales au Togo, et l'a rappelé l'ambassadeur allemand Christoph SANDERS dans les jardins de sa représentation lors de la commémoration du Jour de l'Unité le 04 octobre, prônant par ailleurs la « sagesse des leaders dans les deux camps ». Le Président de la République, tout en maintenant la procédure référendaire pour réformer, peut saisir cette balle au

bond et inviter la classe politique pour un dialogue, dont l'objet serait sa contribution au renforcement du texte adopté par une majorité des 2/3 au parlement.

## DEAL ?

Et s'il y avait un deal entre le pouvoir et l'opposition sur la question des réformes ? Lomé bruisse de rumeurs de plus en plus persistantes à ce sujet. Selon elles, l'opposition même si elle continue officiellement à dénoncer l'organisation d'un référendum, y aurait officieusement marqué son accord. Son intérêt : obtenir comme elle le réclame depuis toujours, la limitation du mandat présidentiel et l'élection du président dans un scrutin uninominal à deux tours. Sans pour autant perdre la face ni se dédire vis-à-vis de ses militants dans son intransigeante revendication de l'application immédiate de ces dispositions si elles étaient adoptées, avec pour conséquence le départ du Chef de l'Etat.

Pour le pouvoir et surtout le président de la République, c'est la garantie en dépit des apparences et proclamations officielles des leaders de l'opposition, de terminer sans trop de heurts son mandat en 2020 (et plus s'il y a affinités) et de rentrer dans l'histoire comme celui qui aura réintroduit la symbolique limitation de mandat, en l'appliquant à lui-même. Démenti formel d'un ministre influent du gouvernement qui parle d'« affabulation » ; « illustration de l'imagination de plus en plus fertile des Togolais » déclare-t-on du côté de CAP 2015 ou encore « hypothèse sortie tout droit d'un des laboratoires dont le pouvoir a le secret » assène-t-on au PNP. Sans pour autant faire taire les bruits qui courent, ni convaincre de son caractère. Le Chancelier allemand BISMARCK ne disait-il pas que « la politique est l'art du possible » ?

## L'opposition a battu pavé les 04 et 05 octobre

(Suite de la page 2)

Les leaders ont longuement commenté la position de l'ONU, de l'Union Africaine et de la CEDEAO, qui sont favorables au referendum. « Nous ferons notre referendum dans la rue », a estimé un des premiers responsables de la coalition.

## ABSENCE NOTOIRE DE STRATEGIE

A peine ces manifestations ont fini que les leaders de l'opposition se sont empressés d'annoncer de nouvelles manifestations. Jusqu'à quand,

commente médusé, Komé un jeune manifestant qui dit être fatigué de ces marches à répétition qui ne portent aucun fruit.

Ayant refusé d'assister à l'étude et à l'adoption du projet de loi proposé par le gouvernement en début de mois, l'opposition se retrouve dos au mur. En l'absence d'une stratégie lisible, elle s'enferme à nouveau dans le carcan des manifestations à répétitions sans résultat majeur, comme c'est le cas depuis 2012. « Ce qui est inquiétant, relève un

observateur, c'est que des partis modérés avérés avec une cohérence dans la pensée et l'action, se retrouvent pris dans le même engrenage que des partis aux relents radicaux comme l'ANC qui ont fait des marches à répétition, sans enjeux et sans résultat leur fonds de commerce ».

Pour maintenir cette coalition unie, comme le peuple le souhaite, nous sommes obligés de nous écraser pour laisser un certain nombre de partis

nous imposer leurs desiderata, au détriment de ce que nous pensons être bien pour le peuple, explique sous l'anonymat, le président d'un petit parti qui craint un lynchage, pas seulement médiatique, s'il ose dire haut ce qu'il pense.

Le dialogue proposé par l'église catholique sous son égide ne risque pas de trouver écho favorable chez les responsables de l'opposition qui ont déjà déclaré devant leur militant ne vouloir accepter aucun autre

dialogue autre que celui qui doit conduire à la démission de Faure Gnassingbé. Absurde, commente-t-on sous couvert au sein de la même coalition.

Alors que le pouvoir de Lomé, vient d'obtenir la bénédiction de la communauté internationale pour se diriger vers un referendum, l'opposition dont la mobilisation s'étirole va encore appeler ses partisans dans la rue les prochains. Jusqu'à quand ?

## Réduire les inégalités sociales grâce à la politique fiscale

✎ Marc ABOFLAN

**S**elon un document du FMI consulté par la rédaction de Focus infos, la politique budgétaire et fiscale du Togo contribue à réduire de manière significative les inégalités entre revenus et donc participe à une meilleure redistribution des ressources du pays.

La politique budgétaire a un impact sur la redistribution au Togo. C'est l'essentiel que l'on peut retenir de cette étude qui estime que la politique fiscale réduit globalement l'inégalité des revenus et qu'en l'absence de politiques fiscales, l'inégalité entre les couches sociales serait légèrement supérieure.

L'évaluation de l'impact de redistribution des politiques budgétaires nécessite une comparaison des revenus et des dépenses après impôts et les revenus qui existeraient sans eux. Une évaluation a été effectuée pour quantifier cet impact. Généralement, ladite évaluation considère les éléments spécifiques de la politique budgétaire (c'est-à-dire les programmes, les dépenses ou les recettes) et les affecte aux individus et aux ménages à partir d'un sondage socioéconomique de micro-niveau.

Une fois les allocations effectuées, l'évaluation calcule différentes mesures de la pauvreté et de l'appauvrissement, de l'inégalité et de la progressivité, ainsi que l'ampleur de la redistribution des revenus. L'effet de la politique budgétaire redistributive sur les revenus repose sur la comparaison de deux «concepts de revenu» excluant les mesures de politique budgétaire (c'est-à-dire pré-fiscales) et incluant les mesures post fiscales.

En ce qui concerne le revenu, les impôts sur le revenu personnel, la TVA, les taxes d'accise et les subventions sont inclus dans l'analyse, tandis que l'impôt sur le revenu des sociétés, la retenue à la source, les droits de douane et les revenus non imposables y sont exclus. Résultats : la combinaison des taxes directes et des subventions contribue à réduire les inégalités mais augmente les taux de pauvreté car les populations à faible taux de revenu contribuent plus qu'elles n'en reçoivent ; cet état de chose augmente la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Ces résultats amènent à mettre l'accent sur les dépenses dans les ménages à faible revenu; ce qui explique le fait que les autorités affectent progressivement plus de ressources publiques aux fins sociales qu'aux infrastructures. Alors que l'inégalité est légèrement

plus faible dans les zones urbaines par rapport aux régions rurales, la politique budgétaire est également



Mme Christine LAGARDE, Directrice Générale du FMI

efficace pour réduire l'inégalité d'un point dans les deux types de zones .

### DISPARITE EN FONCTION DES SECTEURS SOCIAUX

Toutefois, des efforts peuvent toujours être faits, pour réduire le fossé . Aujourd'hui, par exemple dans le secteur énergie, les ménages à forte consommation d'électricité reçoivent une part plus importante des subventions totales à l'électricité disponibles. Les subventions à l'électricité ont donc tendance à être régressives, c'est-à-dire que la part des subventions d'électricité reçues augmente avec le revenu disponible. Cependant, les subventions à l'électricité reçues par les ménages ont tendance à être très faibles comparés au revenu propre des ménages.

Dans le domaine de l'éducation, les parts de tous les inscrits des écoles publiques secondaires ou tertiaires augmentent avec leurs revenus. Étant donné que les niveaux d'éducation plus élevés sont généralement plus coûteux pour le gouvernement, même si les effectifs publics en général peuvent diminuer à un niveau de revenu plus élevé, si les parts des types d'éducation de plus grande taille augmentent, les avantages de l'éducation totale peuvent ne pas être répartis progressivement.

Si nous supposons que les prestations d'éducation publique préprimaire,

par étudiant représentent 75% de l'avantage de l'éducation publique primaire et que les prestations

d'éducation secondaire par élève représentent 200% de l'avantage primaire de l'éducation publique, nous concluons que les dépenses d'éducation publique dans

l'ensemble a un effet progressif. La progressivité de toute éducation générée par les dépenses des écoles primaires, vu que la plupart des étudiants des écoles publiques en bénéficient. Les dépenses de santé publique tendent à avoir un effet

proportionnel sur les revenus. Les soins de santé eux, représentent environ 13% de toutes les dépenses sociales au Togo. Comme dans le

cas de l'éducation, les ménages bénéficient des avantages du système de santé publique lors de leur utilisation. La fréquence de la maladie reste approximativement constante , ce qui implique que les taux d'utilisation prévu devraient également être constants. Cependant, l'utilisation du système de prestations de santé total (public plus privé) est nettement plus élevée pour les ménages à revenu élevé.

En ce qui concerne les options publiques, les ménages à revenu élevé ont tendance à choisir plus souvent les soins hospitaliers publics que les ménages à faible revenu, alors que les ménages à faible revenu utilisent plus fréquemment les soins de santé publique que les ménages à revenu élevé. En supposant qu'une visite à l'hôpital public au Togo soit deux fois plus coûteuse, en termes de dépenses publiques, qu'une visite à la clinique publique, les dépenses totales de santé publique semblent réparties d'une manière approximativement neutre, c'est-à-dire proportionnellement aux revenus.

L'éducation publique et les dépenses de santé ont un effet redistributif plus important sur les ménages à faible revenu que les subventions.

## LA TRAME ARC-EN-CIEL



**M**aximilien AMEGEE (de son nom d'artiste M A) est plasticien franco-togolais vivant à Paris. Formé à l'Ecole d'Art Plastique de Paris, il a à son actif de nombreuses expositions à Paris, à Lomé, à Abidjan, en Allemagne et

aux USA. Il expose à Paris à partir du 12 octobre 2017. Nous y reviendrons plus amplement. (photo en pj)

L'ALTERNANCE PAISIBLE, Max AMEGEE,

Acrylique  
Technique mixte  
Papier 70x50 cm  
Septembre 2017

TOUS DROITS RÉSERVÉS

## PROGRAMME « YOUNG LEADERS AFRICA FRANCE »

## Edem Kokou Tengue participe aux sessions africaines

**L**e Togolais Edem Kokou Tengue, directeur général de Maersk Togo, fait partie des 20 « Young Leaders » retenus par Africa France. Avec les « jeunes à très hauts potentiels » de sa promotion, le jeune patron participe à la deuxième édition des Rencontres Africa 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire), les 2 et 3 octobre, puis à Nairobi (Kenya), du 4 au 6 octobre.

Lancé en juillet 2017 par la Fondation AfricaFrance, avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD), Le programme « Young Leaders Africa France », qui s'est ouvert le 3 juillet à Paris, a pour objet d'identifier, réunir, valoriser les très hauts potentiels africains et français dans un esprit de promotion d'exception.

La promotion rassemble des jeunes leaders africains et français en deux sessions en France et en Afrique dans le but de nouer des liens personnels et proposer une réflexion commune sur des enjeux globaux. 20 profils ont été sélectionnés aux activités liées à des domaines aussi variés que la finance, l'agriculture, le développement durable, les NTIC ou les sciences. Parmi eux, le Togolais Edem Kokou Tengue, directeur général du transporteur maritime Maersk Line.

Après une première semaine de

rencontres à Paris en juillet, placées sous le signe de la « transition numérique et du développement inclusif » ponctuée de rencontres privées avec des personnalités françaises de premier plan (parmi elles : Bruno Mettling, Jean-Michel Severino, Lionel Zinsou, Rémy Rioux, Nicolas Hazard ...) mais aussi des visites exclusives de sites majeurs de la scène économique, académique et culturelle, la seconde session s'est ouverte à travers le continent noir.

Trois étapes pour les « Young Leaders », Tunis, Abidjan puis Nairobi. Ces voyages sur le continent ont permis aux Young Leaders de participer aux débats des Rencontres Africa 2017, en présence notamment du Premier Ministre français Edouard Philippe, à Tunis, et de son homologue ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, à Abidjan.

L'agenda construit sur mesure pour cette première promotion sera également l'occasion pour ces très hauts potentiels de rencontrer de

plus proche de leur environnement de travail dans les villes africaines.

« La présence des Young Leaders aux côtés de décideurs africains

œuvre concrète de la volonté d'AmericaFrance de créer des ponts solides sur lesquels se construiront les relations de demain entre la France et le continent africain pour une croissance et un développement partagés », déclare Lionel Zinsou, Président de la Fondation AfricaFrance.

« L'AFD a naturellement soutenu ce programme Young Leaders car il correspond à la stratégie « Tout Afrique » de l'Agence : faire tomber les barrières et voir le continent dans sa totalité et sa diversité. C'est avec une immense fierté que nous accompagnons ces jeunes leaders dans cette nouvelle étape de leurs parcours professionnels », conclut Rémy Rioux, Directeur Général de l'Agence Française de Développement.

A Abidjan, le togolais Edem Kokou Tengue, était panéliste sur le thème: Quelles infrastructures intelligentes et durables au service du Développement local et régional? Il a exposé comment les villes africaines pouvaient s'adapter à l'explosion démographique et se construire durablement.



Edem Kokou Tengue, directeur général de Maersk Togo

hauts dirigeants publics et privés au et français est une mise en

# Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~

10%

| PRODUITS ET SERVICES   | NOUVEAUX TAUX DE LA TVA |
|--|-------------------------|
| Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable  | 0%                      |
| Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes | 10%                     |

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## MAJI, une invention ingénieuse et utile

Patrick SANGA  
(Stagiaire)

**E**n matière d'innovation, les jeunes Togolais ne cessent de surprendre. Après la première imprimante 3D, de jeunes compatriotes viennent de mettre au point un dispositif permettant de mesurer la qualité de l'eau. Dénommé MAJI, il a été couronné au concours Lab Francophone édition 2017.

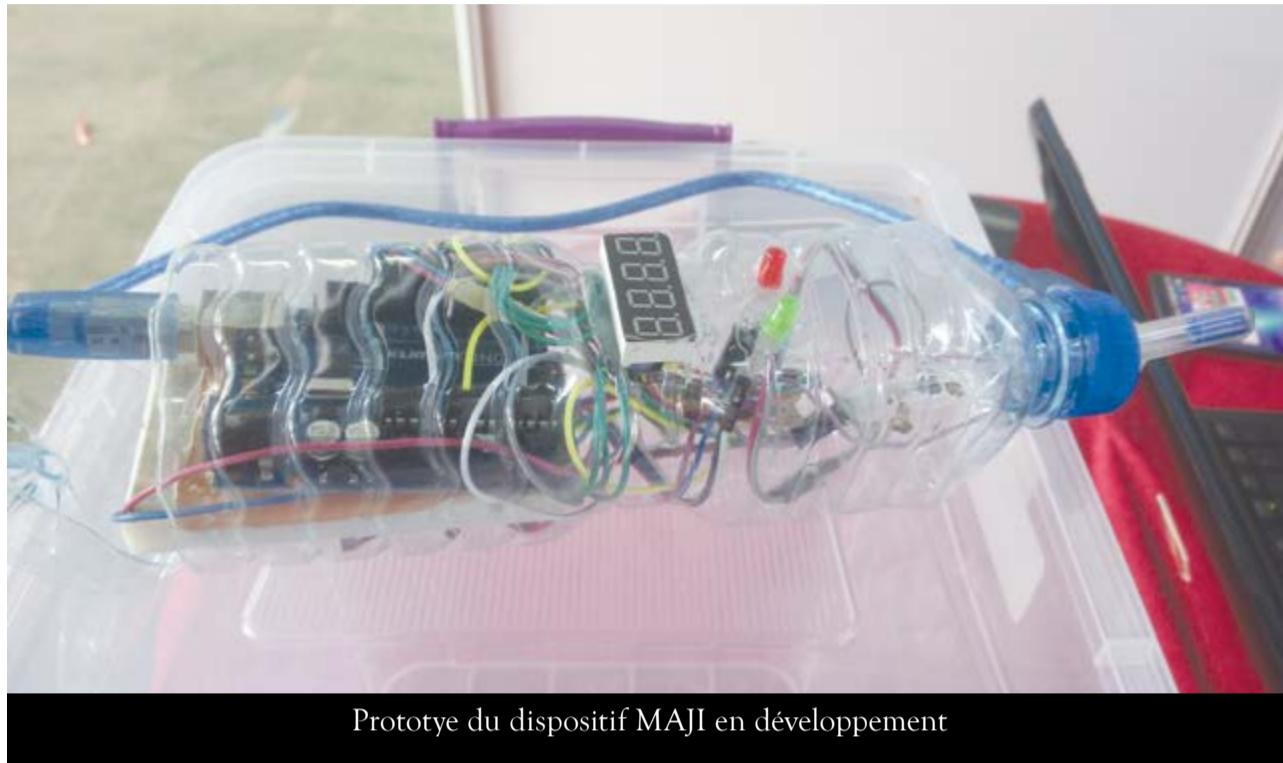
Ils sont étudiants en physique, en informatique et en sociologie, à l'université de Lomé et de Kara. Tous les quatre, réunis autour d'un projet à la fois créatif et ambitieux, et au bout, une invention pour mesurer la qualité de l'eau : « MAJI ». Elle permet de détecter si l'eau est potable ou non, de renseigner sur sa température. Mais également de localiser exactement sur une carte cette eau, en insérant des points de repère consultables par tout le monde sur internet.

### UNE PREMIERE

«Avant MAJI, aucune invention n'était en mesure de faire autant avec un dispositif qui tient dans la main et qui peut être trimballé partout» se réjouit Jean du Christ ALI, l'un des quatre jeunes inventeurs.

L'idée est simple: permettre à

toutes les populations surtout celles des zones non desservies par



Prototye du dispositif MAJI en développement

l'adduction d'eau potable, de savoir en un clin d'œil si l'eau qu'elles ont est potable ou non. Elle est

locales que le gouvernement central, et ainsi dresser une carte des différents points d'eau du pays, ainsi que leur état. Elle est, en outre, innovante et très utile: avec cette carte, les autorités

seront en mesure de prendre des décisions qui s'imposent pour que l'eau potable pour tous ne soit plus

seulement un slogan mais une réalité.

### EN DEVELOPPEMENT

Selon le prototype présenté au concours Lab Francophone, le dispositif MAJI est en phase bêta, c'est à dire qu'il est encore en développement. Ses concepteurs attendent encore d'intégrer d'autres capteurs pour que les résultats prennent en compte un plus grand nombre d'éléments constitutifs de l'eau comme les nitrates, les sulfates, le calcium...

En outre, la version finale sera autonome en énergie avec une batterie interne reliée à un minuscule panneau solaire suffisant pour l'alimenter.

En définitive, la machine sera en mesure d'envoyer directement les données recueillies sur internet sans intervention externe aucune ; un exemple palpable d'un objet de tous les jours connectés.

# LIVRÉ TOUT COMPRIS ET CLÉ EN MAIN



Véhicule à faible kilométrage

+12 Mois de garantie

+12 Mois d'assurance

+12 Mois d'entretien gratuit

**19 950 000\***  
Fcfa TTC

\*Stock limité

**CFAO MOTORS**  
cfaogroup.com

Bd Eyadema, BP 332 Lomé  
Tél.: 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



## Souchet comestible (Efio), un aliment généreux

Patrick SANGA  
(Stagiaire)

**L**est doux, laisse très peu de personnes indifférentes. Au cours de sa saison d'abondance, des revendeuses dans les marchés et rues lui attribuent à tort et à raison des vertus aphrodisiaques. Nutritionnistes et diététiciens lui reconnaissent des qualités nutritives indéniables. Aujourd'hui, son huile est prisée pour ses multiples propriétés nutritives et thérapeutiques. Tant de raisons pour que cet aliment généreux soit mieux connu. Zoom sur le souchet comestible.

Au troisième trimestre et un peu au début du quatrième de chaque année, il est ordinaire voire fréquent de rencontrer plus d'une fois dans la journée dans les rues de Lomé, des revendeuses avec une bassine contenant de minuscules tubercules d'un genre particulier sur la tête. Bien aligné et exhibé à la vue des passants, les revendeuses du souchet redoublent d'ardeur et de stratégie pour captiver l'attention. Tubercule ou graine, le souchet (en mina «éfio») est séché après sa récolte pour être mieux conservé. Avant donc de parvenir au consommateur, il se présente sous la forme d'une petite amande cabossée jaune et striée de noir ou entièrement noire. Torréfié ou laissé dans son état naturel sec, le souchet est d'une douceur rare parmi les tubercules. Craquant à la vue et plaisant au toucher, le souchet a vite fait de passer par la bouche pour être apprécié pour sa saveur sucrée.

Ses amateurs comparent volontiers cette saveur à celui du lait de vache. Pourquoi tant d'amour pour un aliment qui n'a pas autant d'attrait

que cela ? Les propriétés nutritives et thérapeutiques réelles et simulées du souchet font de cette merveille de la nature un super aliment.

Originaire du bassin méditerranéen et introduit dans presque toutes les régions du monde, le souchet aime l'humidité et ne pousse de préférence qu'au bord de l'eau sur des sols sablonneux. Au Togo, il est plus cultivé dans la région d'Assahoun où les revendeuses soucieuses de la qualité se rendent pour s'approvisionner. Bien que son secteur ne soit pas une priorité nationale comme l'est le coton ou le café, le souchet n'est pas donné. Il est assez pourvoyeur de revenu et permet aux producteurs de tirer d'importantes ressources de sa culture qui n'est néanmoins pas trop ardue.

### UN CONCENTRE NUTRITIF

Quelque soit la forme sous laquelle le souchet comestible est présenté, notamment naturel et sec, torréfié ou moulu et farineux, transformé en lait (une spécialité espagnole) ou

encore travaillé et traité en huile, il demeure un concentré d'éléments nutritifs reconnus par les spécialistes de l'alimentation. Sans gluten ni lactose, les vitamines contenues dans le souchet font de cet aliment un excellent remplaçant pour beaucoup d'autres qui ne sont pas toujours tolérés par l'organisme humain. En effet, la haute teneur en fibres du souchet permet à l'organisme de maintenir le système digestif en excellente condition.

Le magnésium et le potassium, deux éléments importants pour l'organisme humain qui interviennent dans la régulation de la pression artérielle et le système nerveux tout en contribuant au maintien de certaines hormones aussi bien chez la femme que chez l'homme sont entre autres arguments qui militent en faveur de la consommation sans restriction du souchet. Son lait est nettement plus nutritif que le lait de vache et est plus conseillé pour les diabétiques. Selon le site Mediaterra de la Francophonie, l'huile de souchet possède de nombreuses propriétés thérapeutiques notamment



Souchet comestible

antioxydantes. Cette huile réduit le risque de formation de caillots dans le sang en combattant efficacement le mauvais cholestérol.

C'est une alternative fiable à l'huile d'olive. Au-delà de toutes ses qualités avérées, il est généralement dit du souchet qu'il est un remède contre les troubles d'érection et d'infertilité chez l'homme et c'est d'ailleurs le slogan favori des revendeuses de ce tubercule onctueux. «Pour moi il n'y a pas doute et les hommes même le confirment tout le temps. Le souchet est un «chargeur». En prendre permet d'assurer au lit» confie une revendeuse qui n'hésite pas à communiquer sa

joie de voir les hommes raffoler de sa marchandise. Simple slogan ou réalité, quelques hommes approchés ne démentent pas pour autant cette propriété du souchet.

S'il est facile de trouver du souchet naturel sec ou torréfié à acheter, les dérivés de cet aliment sont plutôt rares au Togo hormis sa bouillie. Ailleurs, en Europe par exemple, c'est plutôt les produits dérivés du souchet, dont la valeur commerciale est plus élevée, qui sont plus vendus. Le lait, la farine, l'huile sont entre autre des pistes de transformation qui pourraient attirer l'attention des jeunes entrepreneurs et leur faire créer de l'emploi.

# JCB

## GROUPES ELECTROGENES

### Silencieux, fiable et robuste.

De 8 à 3 300 KVA



Stock disponible chez  
CFAO MOTORS

 **CFAO MOTORS TOGO**  
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR  
OFFICIEL





## Des efforts, mais encore insuffisants.

**I**ls sont près de 2.500.000 élèves à avoir repris le chemin des classes sur toute l'étendue du territoire national ce 02 octobre, après deux mois de vacances. Cette rentrée qui s'annonçait sous fond de tensions avec les revendications des syndicats d'enseignants, s'est finalement plutôt déroulée dans l'apaisement, avec l'annonce d'une série de mesures par le gouvernement, dont l'augmentation de la prime unique, ou encore la construction de 500 nouvelles classes, un renforcement de la formation technique avec l'ouverture de 10 nouveaux lycées et un effectif renforcé de 3000 professeurs pour les collèges et les lycées. Ce qui ne présage pas pour autant du climat dans lequel se déroulera l'année scolaire 2017-2018, tant les besoins restent immenses malgré les nombreuses mesures prises ces dernières années par le gouvernement. Dans une série d'articles, FOCUS INFOS trace la situation dans le secteur de l'éducation au Togo, entre difficultés, revendications sociales et engagement de l'Etat.

D'abord repoussée, pour permettre la poursuite du dialogue entre le gouvernement et les acteurs de l'éducation, la rentrée scolaire a effectivement eu lieu ce 02 octobre. Ils sont au total 2,413 millions d'élèves à avoir repris le chemin des classes. Malgré le mouvement de grève lancé pour les deux premiers jours par la Coordination des Syndicats de l'Education du Togo (CSET), l'activité dans les principales écoles de la capitale togolaise que nous avons visitées, a repris. Le gouvernement conscient des troubles qui ont émaillé l'année 2016-2017 déclare avoir pris toutes les dispositions idoines pour permettre une rentrée apaisée et dans la quiétude.

Dans un message livré dimanche dernier, le ministre des Enseignements primaire et secondaire, le Pr Komi Paalamwé Tchakpélé, s'est particulièrement adressé aux élèves. « Chers élèves, votre réussite scolaire et votre avenir demeurent la préoccupation majeure du gouvernement. Je vous exhorte instamment à l'effort continu dès le premier jour et tout au long de l'année », a indiqué le ministre. Il n'a pas manqué d'inviter chacun des acteurs du système éducatif à apporter sa « meilleure contribution » pour, a-t-il souhaité, « que l'année scolaire soit sereine et plus fructueuse que celle qui vient de s'écouler ».

### VOLTE-FACE DU CSET

Si les classes ont été ouvertes ce lundi sans accroc, un certain nombre d'enseignants se réclamant du CSET ont cependant déserté leurs postes les deux premiers jours. En effet, leur organisation syndicale avait appelé à observer un mot d'ordre de grève de 48 heures, à compter de lundi, jour de la rentrée. Un appel qui vient en contradiction avec le moratoire de deux (2) semaines que les fédérations syndicales, en accord pourtant avec la CSET, avaient décidé d'accorder au gouvernement, préalablement à la relance d'un éventuel mouvement. « Nous avons arrêté les grèves en mars dernier pour qu'à la rentrée 2017-2018, nous ayons un statut particulier. Mais jusqu'à ce jour, rien. Nous devons respecter notre mot d'ordre de grève de deux jours pour protester contre l'annonce que le Premier ministre a

faite, d'augmenter la prime unique de 5.000 francs CFA », a justifié Atsou Atcha, coordonnateur de la CSET. « Au niveau des fédérations syndicales,

qui sera introduite cette année.

Efforts importants du gouvernement A l'orée de cette nouvelle année,

Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) tenus dans le courant du mois de septembre 2017 à Lomé.



Komi Selom Klassou, Premier Ministre

il a été décidé que l'on observe un moratoire de deux semaines. Nous avons tenté de l'expliquer aux camarades. Ceux-ci ont indiqué que la façon dont l'augmentation des 5.000 francs a été annoncée ne les satisfait pas du tout » a expliqué sans convaincre M. Atcha.

De là à prêter à certains responsables de la CSET la volonté d'amener le gouvernement à reporter de nouveau la rentrée pour des desseins inavoués, il y a un pas que des observateurs ont franchi, renforcés par cette déclaration d'un enseignant membre de cette coordination au micro d'un de nos confrères : « nous devons boycotter la rentrée, le gouvernement sera obligé de prendre un communiqué pour dire à la population que la rentrée est reportée ». Et surtout qu'il y a quelques jours, la CSET à travers son premier responsable, s'était félicité du report de la rentrée et de la volonté du gouvernement de régler définitivement les problèmes des enseignants. « Nous nous félicitons de ce report qui montre la bonne volonté du gouvernement de trouver une solution définitive à nos revendications », avait-il déclaré alors le 27 septembre à l'issue d'une rencontre entre le ministère de l'Education et les syndicats. Les deux parties avaient ce jour manifesté leur souhait d'approfondir les discussions sur le statut particulier des enseignants et l'assurance-élèves

le gouvernement s'est engagé pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants. Selon le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Pr Komi Paalamwé Tchakpélé, cette volonté constante s'est traduite par la question du statut particulier des enseignants dont la dernière mouture a été réceptionnée il y a quelques jours par le Premier ministre.

Ce statut, selon lui, constitue un document d'avant-garde qui fait du Togo un pays véritablement pionnier dans la sous-région. Il prend en compte les recommandations sur la professionnalisation de la formation enseignante issues de la dernière réunion annuelle et le 2ème forum international de l'Organisation des

« Les primes de rentrée et de bibliothèque devenues un acquis, sont rentrées dans leur phase de mensualisation mais aussi ont bénéficié d'une amélioration », a-t-il ajouté.

D'importantes mesures ont été prises pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves, selon le ministère des Enseignements primaire et secondaire.

Dans l'enseignement général, il est prévu la conception de 579 salles de classe équipées pour le compte du primaire, 1495 instituteurs stagiaires de la promotion 2016 sont déployés sur le terrain dans les 6 régions éducatives, 997 enseignants admis au concours de recrutement direct sont également en cours de déploiement

dans les lycées et collèges, près de 360 enseignants en fin de formation à l'Ecole nationale supérieure (ENS) d'Atakpamé seront également déployés dans les CEG, plus 1700 élèves-instituteurs vont bientôt démarrer la formation initiale dans les différentes Ecoles normales d'instituteurs (ENI).

Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'objectif poursuivi par le gouvernement est le renforcement substantiel de la capacité d'accueil de ce secteur avec la construction d'infrastructures de formation, de manière à réduire les disparités entre les régions, la création de 10 nouveaux établissements, le recrutement de nouveaux enseignants, la revue des offres de formation afin de les rendre plus attractives et mieux adaptées, a-t-il relevé.

Les autorités ont également annoncé l'augmentation de 5 000 FCFA de la prime unique des enseignants pour toutes les catégories de la fonction publique et ont officialisé le document de statut particulier des enseignants qui consacrera une prime unique (la prime de la fonction enseignante, les primes de rentrée et de bibliothèque, de santé de salissure etc).

On se rappelle qu'au mois de mars dernier le gouvernement avait doublé la prime de la fonction enseignante. Toujours dans le cadre de l'amélioration du secteur éducatif, des mesures sociales ont été prises. Il s'agit du programme « School Assur », qui permettra à 2 millions d'élèves de bénéficier d'une couverture médicale dès cette rentrée (lire l'encadré). Au total 12.747 actes de nomination avec effet à compter du 1er janvier 2017 ont été signés et les 13.778 enseignants concernés par les problèmes de cotisations savent, suivant leur groupe, à quel point se vouer, à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre.

## STATUT PARTICULIER DE L'ENSEIGNANT DU TOGO :

✎ Marc ABOFLAN

## Un document d'avant-garde pour l'amélioration de la profession enseignante

**C**'est un travail inclusif qui a été réalisé pour aboutir au document final. Sur la base du travail préliminaire, les membres du groupe de travail, notamment les centrales syndicales, les représentants des associations de parents d'élèves, les syndicats du secteur de l'éducation, les représentants de l'enseignement confessionnel, les membres du gouvernement, dans une volonté commune, sont parvenus à un large consensus. De fait, le statut particulier du cadre de l'enseignement a été adopté devant tous les acteurs du système éducatif et remis au Premier Ministre le 29 septembre dernier.

La cellule de rédaction du statut particulier des fonctionnaires de l'enseignement a été mise sur pied le 31 mars dernier par le gouvernement en Conseil des ministres. Selon M. Adamah Kankoe, président dudit comité, les travaux de la cellule ont commencé par de larges consultations des acteurs de l'éducation nationale, à savoir : centrales et fédérations syndicales des enseignants représentées ou non au sein du Cadre Permanent de Concertation (CPC), à l'instar de la Coordination des Enseignants du Togo (CSET), les responsables de l'Union Togolaise des Associations des parents d'élèves et étudiants, les représentants des enseignants confessionnels catholiques et protestants.

Ces consultations, qui ont commencé à Lomé, se sont étendues à toutes les six régions éducatives de notre pays où des répondants des syndicats d'enseignants, ainsi que les responsables de l'éducation nationale (directeurs régionaux, inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants désignés par les fédérations et acteurs volontaires) ont versé leurs contributions pour faciliter le travail du comité.

Le comité a ainsi «écouté et recueilli des contributions dans un esprit participatif et dans un engouement réel», selon M. Adamah. A l'issue de cette première étape de collecte d'informations et de contributions, le tout enrichi d'une documentation approfondie sur les expériences des pays voisins, le comité s'est retiré par deux fois à Kpalimé, pour entamer la rédaction de l'avant-projet portant statut particulier des enseignants.

Les grands axes de ce projet de statut traitent de la professionnalisation du métier enseignant, de la formation continue, de l'éthique et de la déontologie ; de la carrière enseignante et de son évolution; des droits et avantages ; des obligations et de la discipline ainsi que de la déconcentration.

En réceptionnant le document, le Premier ministre Komi Selom Klassou a félicité le comité pour sa discipline et pour avoir respecté la feuille de route du gouvernement en adoptant notamment une démarche

inclusive et participative qui a permis à tous les acteurs de l'éducation de contribuer au contenu du statut proposé au gouvernement.

« Ce résultat obtenu dans le secteur de l'éducation doit édifier

tout un chacun. Car il donne la preuve que tout problème peut trouver sa solution autour d'une table de négociation en vue d'un développement partagé », a affirmé le Premier ministre.

Selon M. Adamah Kankoué, président du comité de rédaction du statut particulier des enseignants fonctionnaires, les travaux de la cellule ont été alimentés par des contributions issues de larges

consultations nationales avec les acteurs de l'éducation, à savoir, centrales et fédérations syndicales des enseignants, représentées ou non au cadre permanent de concertation (CPC), à l'instar de la Coordination des Syndicats des Enseignants du Togo (CSET), les responsables de parents d'élèves, les représentants des enseignants confessionnels catholiques et protestants.

Dans ce statut particulier du corps enseignant qui a déjà pris effet, on note une prime unique pour les enseignants, augmentée de 5.000 francs pour toutes les catégories. Cette augmentation, selon M. Klassou, dénote que le gouvernement, sous la houlette du Président de la République, veut « prouver sa bonne foi et sa détermination à créer les conditions d'une année scolaire paisible, sereine et fructueuse pour tous les acteurs ».

Cette prime unique qui intègre désormais toutes les primes et indemnités, s'élève à 35% du salaire de base de la catégorie C et à 19% pour la catégorie A1. Quand on tend vers les plus anciens, ce pourcentage se réduit, selon les informations.

« Nous avons demandé qu'on revalorise ce pourcentage. En réponse à cela, le gouvernement a proposé une augmentation en termes de montant de 5.000 francs CFA, ce qui représente 6,14% pour les débutants de la catégorie C et 2,91% pour ceux de la catégorie A1. Vers les anciens, le pourcentage se réduit », a expliqué Komlan Nouwossan, secrétaire général de l'Union des syndicats indépendants du Togo (USIT).

« Les primes de rentrée et de bibliothèque devenues un acquis, sont rentrées dans leur phase de mensualisation mais aussi ont bénéficié d'une amélioration », explique le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé, des Enseignements primaire et secondaire.

Ce statut, selon lui, constitue un document d'avant-garde qui fait du Togo un pays véritablement pionnier dans la sous-région.

Il prend en compte les recommandations sur la professionnalisation de la formation enseignante issues de la dernière réunion annuelle et le 2ème forum international de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) tenus dans le courant du mois de septembre 2017 à Lomé.



Des enseignants en assemblée générale (photo archive)

## Etre enseignant en milieu rural

**E**nseigner, c'est souvent beaucoup plus qu'exercer un métier, disent les enseignants. Qui considèrent d'ailleurs leur profession comme un sacerdoce. Mais pas comme un bénévolat, et ont donc besoin d'un niveau de rémunération leur permettant de subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. Ce à quoi parviennent difficilement surtout les enseignants du privé, exerçant en milieu rural.

Premier jour de la rentrée à l'école primaire catholique de Badja, bourgade située à une trentaine de kilomètres de Lomé, sur la route de Kpalimé. C'est l'heure de la récréation. Nous rencontrons dans la classe qu'il tient, le cours préparatoire 2è année (CP2), M. Gbémou Kodjo. Non sans gêne, il essayait difficilement de dissimuler ce qui probablement a été son petit-déjeuner, un sachet contenant du maïs frais, communément appelée « aboda ». Plus de dix ans dans la profession, mais toujours la même passion. Simplement atténuée par les conditions de travail qui se dégradent, « lorsqu'on enseigne à la campagne » se désole-t-il. Seule consolation : l'effectif est moins pléthorique qu'en ville. Ceci n'empêche que les exigences académiques restent les mêmes et stressantes. Avec beaucoup de pression. « La direction et l'inspection exigent de nous trois devoirs quotidiens alors que les conditions de vie et de travail ne le permettent pas. Nous avons l'impression de faire du volontariat avec ce métier. On ne nous traite pas comme il faut, mais on exige de nous des résultats », confie-t-il.

M. Gbémou fait la préparation de ses fiches à la lumière d'une lampe torche. Il ne serait pas le seul. « C'est cela qui explique les maux récurrents d'yeux dont souffrent bon nombre d'enseignants » souligne-t-il. « Quand tu ne veux pas user tes yeux, tu prépares à midi deux ou trois fiches avant la reprise. C'est ce que je fais pour ne plus travailler la nuit avec une lampe torche et abîmer ainsi mes yeux », précise-t-il.

La distance est une autre des difficultés auxquelles sont

confrontés les enseignants en milieu rural. Certaines écoles sont situées très loin des habitations, et il faut parfois traverser la brousse. Il arrive aussi que ce soit eux qui nourrissent leurs élèves. « Ils viennent quelque fois affamés aux cours. Quand tu les interrogues, ils déclarent avoir mal au ventre. Mais quand tu pousses un peu la curiosité, tu te rends compte qu'ils n'ont rien mangé. Nous sommes donc obligés de les aider à gérer ces situations », révèle M. Gbémou.

Le plus dramatique pour lui est qu'après 14 ans d'expérience professionnelle, il n'est toujours pas titularisé : « les avancements, nos diplômes professionnels ne servent à rien » regrette-t-il, tout en nourrissant l'espoir d'être engagé.

Sur le plan social, malgré sa déclaration à la Caisse nationale de sécurité sociale depuis 2012 et les prélèvements effectués sur son salaire, il n'a jamais bénéficié d'aucune prestation : « les prélèvements sont faits mais ne sont pas versés. Je n'ai ni bulletin, ni numéro matricule. Là où je suis je ne peux pas faire un prêt », se plaint-il. Conséquence, pour joindre les deux bouts, il est obligé à la sortie des cours à 17h de faire le taxi moto. Dans ces conditions, même s'il n'est pas de la fonction publique, l'espoir de M. Gbémou est que le statut des enseignants réclamé par ses collègues de l'enseignement public soit voté avec l'espoir que ces incidences touchent également le secteur confessionnel. Car se convainc-t-il, « nous sommes à la base de l'évolution, du développement d'un pays ».

## I'm living in Togo but I'm going to school in Ghana\*

✎ Albert AGBEKO

**I**ls sont des centaines d'élèves à traverser la frontière togolaise chaque jour pour se rendre à l'école de l'autre côté, au Ghana. Pour la plupart des Togolais, on y trouve cependant également des ressortissants de pays anglophones d'Afrique résidant à Lomé. Ces élèves habitent en majorité les quartiers avoisinant de la frontière. Mais d'autres quittent les faubourgs de Lomé tels que Djidjolé, Agbalépédo, Kagomé et autres pour se rendre à l'école au Ghana. Chacun de ces élèves a une raison particulière dans la préférence de l'enseignement anglophone à celui de leur pays de résidence.

David, 15 ans environ, d'origine nigériane, vit à Lomé mais fréquente au Ghana. Il explique : « je fréquentais au Nigeria avant de suivre mon frère au Togo. N'ayant pas de moyens pour m'inscrire au British School of Lome, mon frère m'a inscrit à l'école ghanéenne puisque la frontière est à quelques kilomètres de Lomé. L'objectif est de ne pas perdre le fil de mes études car je peux regagner mon pays à n'importe quel moment».

autre histoire. C'est après avoir décroché le Brevet d'Etudes de Premier Cycle ( BEPC) dans l'enseignement togolais qu'il s'est décidé à poursuivre ses études au Ghana. «Avec mon niveau, affirme-t-il, on m'a mis en «class 6» l'équivalent du CM2 au Togo. Au début, ça n'a pas été facile d'assimiler les cours mais les enseignants sachant que je viens du Togo, étaient obligés d'expliquer certaines choses en

plus des cours, on nous apprend certains travaux manuels mais aussi certains gestes de la vie courante comme par exemple ne pas jeter des plastiques dans la rue».

Les jours fériés ne sont pas souvent les mêmes dans les deux pays et le système éducatif ghanéen opte pour des journées continues. Ces élèves togolais arrivent-ils à trouver du temps pour entretenir des relations avec leurs amis du système togolais ? Kodjo, répond : «on a les week-ends et les soirs après les classes pour nous amuser. Cette différence d'emploi du temps n'a pas tellement d'impact sur nos relations avec nos proches ni avec nos amis».

Ces élèves affirment ne rencontrer aucune difficulté pour traverser la frontière. « On traverse librement la frontière tant du côté togolais que ghanéen. Les forces de l'ordre nous facilitent le passage quand elles

nous voient en tenue scolaire. » Pour leurs dépenses, ils échangent leurs CFA contre des Cedis à la frontière.

Cependant, le flux dans le sens inverse est tout autant vrai. Pendant que des jeunes Togolais traversent pour aller au Ghana, de jeunes Ghanéens viennent aussi au Togo apprendre à l'école togolaise.

\*Je vis à Lomé et je fréquente au Ghana



Les écoliers ghanéens

Pour Doris 12 ans, une Togolaise, le choix de l'école ghanéenne vient davantage de la volonté de ses parents que de la sienne. Son père est beaucoup fasciné par l'éducation anglo-saxonne et a voulu que sa fille aille à l'école anglophone pour acquérir des connaissances du pays de Shakespeare. «Voilà pourquoi je vais à l'école ghanéenne», dit-elle.

Quant à Kodjo, 16 ans, c'est une

ewé, langue locale parlée au Sud Togo et au Ghana afin que je puisse comprendre. Aujourd'hui, poursuit-il, je n'éprouve aucune difficulté».

Il préfère le système ghanéen car explique -t-il, « dans l'enseignement togolais, beaucoup ont des diplômes mais ne savent rien faire. Ce qui fait qu'on voit beaucoup de diplômés qui sont devenus des conducteurs de taxi motos. Alors qu'au Ghana, en

## Réformer la formation professionnelle pour juguler le chômage

✎ Marc ABOFLAN

**L**e ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, avec l'appui du GIZ, a lancé l'élaboration du schéma directeur de la réforme de la formation professionnelle au Togo. Ceci, dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie nationale de développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle au Togo. L'objectif est de poser les bases pour la réforme de la formation professionnelle au Togo.

Le gouvernement a engagé depuis, quelques années, un processus de réforme de tout le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. En effet, ce secteur bien qu'ayant des missions spécifiques à lui assignées dans le cadre de la nouvelle politique de développement du secteur de l'éducation et, que son rôle soit affirmé dans les différentes déclarations de politique, ne dispose pas d'une stratégie propre lui permettant de répondre promptement et efficacement aux attentes du secteur productif. Il est donc indispensable d'élaborer une stratégie de développement de la formation technique et professionnelle, avec un accent particulier sur la formation de type dual/coopératif, pour permettre à ce sous-secteur de l'éducation de mettre à la disposition de l'économie nationale des individus dotés de compétences connectées aux besoins socioéconomiques et capables d'impulser significativement la croissance économique.

A cet effet, le gouvernement, avec l'appui de la GIZ (Allemagne) a procédé au lancement de l'élaboration du schéma directeur de la réforme de la formation professionnelle duale au Togo.

L'idée première est de clarifier le rôle de tous les acteurs intervenant dans la formation professionnelle duale, de construire une feuille de route permettant de délimiter le champ d'action de chaque acteur et de mettre en place un comité technique de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, M. Georges Kwawu Aidam, a relevé que dans un contexte mondial marqué par l'étrécissement du marché de l'emploi, le Togo à l'instar de ses pairs africains, développe, depuis quelques années, des politiques et stratégies, en vue de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi. C'est dans ce sens que depuis 2002, a souligné M. Aidam, le pays s'inscrit dans une dynamique de développement des compétences techniques et professionnelles, selon le système de formation en alternance, orientée vers l'emploi des jeunes, afin de mettre à la disposition de l'économie togolaise en pleine croissance des ressources humaines de qualité.

Le développement de la formation professionnelle duale passe nécessairement par l'élaboration d'une stratégie claire qui permet de définir les différents programmes autour desquels s'articulent les principales actions de formation, a ajouté le ministre.

L'ambassadeur d'Allemagne au Togo, M. Christoph Sander a expliqué qu'à la reprise de la coopération entre le Togo et l'Allemagne, les deux pays se sont accordés de faire de la formation professionnelle, une des grandes pistes de cette coopération.

### School Assur, pour une éducation assurée

**L**'Etat togolais a lancé fin août, « School Assur », un projet destiné à assurer gratuitement environ 2 millions d'élèves dès la rentrée scolaire 2017-2018. Avec ce projet, le pays va effectuer un saut qualitatif et approcher les 40% de couverture sociale de sa population. Les compagnies d'assurances Nsia et Ogar ont été retenues pour la mise en œuvre.

Selon le communiqué de la présidence togolaise, il s'agit d'un programme de couverture sanitaire qui vise à offrir « une prise en charge d'assurance gratuite incluant les risques de maladie et responsabilité civile » à ses bénéficiaires. Cette assurance garantira « le paiement d'une indemnité

en cas d'invalidité et le remboursement des frais médicaux dans la limite d'un plafond défini à l'occasion d'un accident au cours duquel l'étudiant assuré serait victime. », ajoute le communiqué.

« Ce qui éviterait aux parents de sacrifier leurs ressources pour les soigner ou s'endetter pour couvrir les factures de soins, comme c'est le cas actuellement pour de nombreux parents d'élèves », poursuit le communiqué.

Pour la mise en œuvre effective du projet School Assur, les groupes NSIA et Ogar, ont été retenues. Les deux sociétés d'assurance se sont engagées vis-à-vis de l'Etat togolais à

proposer des contrats compétitifs aux jeunes assurés et à réagir avec efficacité lors de sinistres.

« C'est un projet innovant encore vu nulle part. L'Etat a choisi nos deux compagnies, des groupes spécialisés dans la gestion de la santé. La gestion sera faite en professionnel. C'est aussi une lutte contre la pauvreté », a déclaré Jean Kakou Diagou, le patron de NSIA.

Cette opération est financée par l'Etat à hauteur de 3,5 milliards de FCFA. Elle prend en compte « les élèves des cours primaires et secondaires ce qui constitue 2 millions de personnes » d'après le Prof Mustapha Mijiyawa, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

## 1 Togolais sur 7 analphabète

**L**ire est une compétence cruciale mais elle n'est pas un acquis. Au Togo, une personne sur sept (dont 2/3) de femmes est analphabète. Or l'alphabétisation a de nombreuses conséquences positives sur le taux de pauvreté, la santé, la mortalité infantile ou encore le nombre de mariages précoces. C'est dans ce sens que des actions sont menées pour sortir cette tranche de la population de sa situation d'analphabétisme.

« L'alphabétisation change la vie et même davantage, elle en sauve », déclarait en 2014 Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

Aujourd'hui, 16 % de la population adulte mondiale est analphabète, soit 781 millions de personnes. Parmi elles, deux tiers sont des femmes. Au Togo, selon l'enquête QUIBB 2015, 38,3% de la population togolaise de 15 à 45 ans est analphabète. Globalement, il s'agit d'environ 997 000 personnes dont 670 000 femmes qui ne savent ni lire, ni écrire. Un chiffre que le gouvernement, grâce au Plan sectoriel de l'éducation (PSE), entend réduire à 16% d'ici 2025. Pour cela il entend agir sur deux cibles à savoir les personnes âgées de 15 à 45 ans et les enfants déscolarisés ou non scolarisés.

Mais si le taux d'analphabétisme chez les adultes a globalement reculé dans le monde de 12 % depuis 1990, il ne recule plus depuis l'an 2000. La proportion de femmes adultes analphabètes, quant à elle, stagne depuis plus de vingt ans. Ainsi, le rapport mondial de suivi de l'Education pour tous estime que les jeunes femmes les plus pauvres, issues des pays en développement, ne réaliseront pas l'objectif d'alphabétisation universelle avant 2072.

Ce constat est d'autant plus inquiétant que les conséquences positives de l'alphabétisation des femmes sont bien connues. Le rapport consacre une partie à ces bienfaits de l'éducation. « L'éducation multiplie non seulement les chances des filles et des femmes de trouver un emploi, d'être en bonne santé et de participer pleinement à la société mais elle a aussi une forte incidence sur la santé de leurs enfants et accélère la transition des pays vers une croissance démographique stable », souligne le rapport.

Selon ce document, 171 millions de personnes sortiraient de la pauvreté si tous les élèves des pays pauvres quittaient l'école avec des compétences élémentaires en lecture. Une réduction du taux de pauvreté liée aux salaires plus importants gagnés par les lettrés par rapport à ceux qui ne savent ni lire, ni écrire.

L'éducation des femmes aurait aussi un fort impact sur la santé. Selon les projections du rapport, la mortalité infantile pourrait être réduite de 15 % si toutes les mères avaient une instruction primaire, et de 49 % si elles

avaient reçu une éducation secondaire. De même, la mortalité maternelle serait réduite de 66 % - soit 189 000 vies épargnées par an - si toutes les femmes suivaient un cursus primaire.

L'instruction permet aux femmes de connaître les bonnes pratiques d'hygiène, de protection contre certaines maladies (sida, paludisme,

adultes.

### DES ACTIONS SUR LE TERRAIN

L'alphabétisation a commencé au Togo depuis la période coloniale. Œuvre des missions chrétiennes, elle était le prélude à la propagation de la Bonne Nouvelle. Cette réalité ne changea pas pendant la période postcoloniale.



Cours d'alphabétisation

malaria...), de bien administrer les médicaments, de faire appel à des sages-femmes pour le suivi des grossesses. Ainsi, le Nigeria - qui a un des plus faibles taux d'alphabétisation - a mis en place une réforme de l'éducation dans les années 1970. Elle a été suivie d'une baisse de 29 % du taux de mortalité maternelle.

Mieux éduquées, les femmes ont aussi un plus grand contrôle sur leur vie. Plus le niveau d'instruction des femmes est élevé, moins elles ont le risque de se marier très jeune ou d'avoir des enfants à un âge précoce.

Les pays ont un intérêt à promouvoir l'éducation auprès de leur population. « Lorsque le niveau d'instruction moyen de la population d'un pays donné augmente d'une année, la croissance annuelle du PIB par habitant progresse de 2 à 2,5 % », indique ainsi le rapport. Une croissance qui permet ensuite de réduire la pauvreté.

La stagnation du nombre d'adultes analphabètes s'explique entre autres par la croissance démographique et l'absence de deuxième chance. Pour les pays où l'accès à l'école est limité et où il n'existe pas de structures pour une alphabétisation tardive, il est impossible d'éradiquer l'analphabétisme chez les

Elle constituera le terreau sur lequel le gouvernement togolais s'est basé par atteindre les peuples non atteints.

Aujourd'hui, selon l'enquête QUIBB 2015, 38,3% de la population togolaise de 15 à 45 ans est analphabète. Globalement, il s'agit d'environ 997 000 personnes dont 670 000 femmes qui ne savent ni lire, ni écrire. Un chiffre que le gouvernement, grâce au Plan sectoriel de l'éducation (PSE), entend réduire à 16% d'ici 2025. Pour cela il entend agir sur deux cibles à savoir les personnes âgées de 15 à 45 ans et les enfants déscolarisés ou non scolarisés.

Dans cette perspective, des efforts ont été faits d'abord à travers une étude diagnostique du sous secteur de l'alphabétisation ce qui a permis l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Sur la base de ce diagnostic et compte tenu du nombre d'apprenants identifié la priorité a été bien évidemment consacrée aux femmes qui constituent 60% des apprenants.

Ce diagnostic a également permis de faire les réformes des curricula d'alphabétisation et d'éducation non formelle basée sur l'approche par les compétences, l'élaboration de matériel

didactique (syllabaire), l'alphabétisation en langue nationale.

En 2012 grâce à la subvention de l'Etat, 3312 apprenants dont 2660 femmes ont été enrôlés générant 250 emplois temporaires.

Ce fonds a également permis l'alphabétisation des membres des Comités de gestions de 100 écoles primaires publiques ce qui permet de toucher environ 2500 personnes.

Grâce au soutien de la Banque ouest africaine pour le développement (BOAD), le programme

nouvelles thématiques notamment les TIC, pour ne pas être en marge de la société. Reconnaisant par la même occasion que les personnes alphabétisées réussissent mieux ce qu'elles entreprennent que les non-alphabétisées.

### LES DEFIS

Le sous secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle n'a pas de ministère de tutelle fixe. Il est rattaché tantôt Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire tantôt au Ministère de l'action sociale, les raisons qui motivent le rattachement de ce volet de l'éducation aux différents ministères demeurent, pour le moment, inconnues. Il est essentiel de pouvoir répondre efficacement à la demande éducative pour l'atteinte des objectifs fixés mais il est certain que le rattachement de ce volet à un ministère fixe aiderait à un meilleur rendement. Concernant le manque de fonds d'appui à l'alphabétisation par exemple l'on ne cesse de le marteler mais apparemment rien ne se fait à ce propos.

Malgré ses efforts beaucoup de défis restent à réaliser si on veut atteindre les objectifs fixés. A titre indicatif, seulement 782 enfants déscolarisés et non scolarisés sur les 84 993 recensés ont été pris en charge depuis la mise en œuvre du PSE. De plus, pratiquement cinq ans après la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement définie par le Plan sectoriel de l'éducation, les indicateurs d'accès au programme d'éducation non formelle n'ont pas du tout bougé. Avec ces chiffres présentés, il est important de se demander comment le Togo pourrait-il atteindre les objectifs de l'Education pour tous et honorer son engagement de porter ce taux de prise en charge des enfants de 9 à 14 ans exclus du système de 0% en 2013 à 25% en 2025 ? L'atteinte de ces objectifs sera difficile si le gouvernement ne change pas de stratégie de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

### PARENT PAUVRE DE L'EDUCATION

L'alphabétisation et l'éducation non formelle demeurent le parent pauvre de l'éducation. En effet, avec seulement 100 millions de subvention annuelle par l'Etat, ce qui représente à peine 1% du budget consacré à l'éducation, ce sous secteur de l'éducation peine à mettre en œuvre les actions sur le terrain. Cette insuffisance des ressources financières allouées à ce volet constitue le véritable problème de ce secteur. Conséquence certains chantiers entamés sont abandonnés en cours d'exécution.

(La suite dans la prochaine parution)

## Les hippopotames et éléphants en voie d'extinction au Togo, le tourisme en pâtit !

Albert AGBEKO

**P**endant que les faunes font prospérer le tourisme dans certains pays, les hippopotames et les éléphants sont en voie d'extinction au Togo. Le commerce illicite de l'ivoire et des dents d'hippopotames prend de l'ampleur. Des réseaux de trafiquants font tout pour passer entre les mailles grâce à la corruption, et malgré les efforts d'EAGLE-Togo qui accompagne les autorités pour que les textes sur la protection des espèces protégées soient appliqués.

Le Togo a adopté un code forestier, sans oublier les efforts de saisies d'ivoire en provenance des autres pays. Notre pays a abrité une grande rencontre en 2008 où dix-sept (17) états africains, ont décidé d'unir leurs efforts pour la protection des éléphants, menacés de disparition et dont la population actuelle en Afrique est estimée à 415.000, selon le dernier rapport de septembre 2016, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Tout ceci est dû aux manquements dans l'application effective des textes relatifs à la protection des espèces menacées d'extinction. EAGLE-Togo s'efforce d'appuyer les efforts du gouvernement dans cette lutte.

Pour sauver les derniers éléphants, les Etats africains ayant participé à la rencontre de Lomé en février 2008, ont signé une déclaration, marquant une formalisation de leur coopération dans la lutte pour la conservation de l'éléphant et contre le trafic de l'ivoire. Non seulement cette déclaration recommande une attitude commune contre l'abattage des éléphants aujourd'hui menacés, mais rappelle aussi l'importance d'une politique forte pour la conservation de l'éléphant et des stratégies de gestion, sentinelles pour le maintien des populations d'éléphants.

Il est vrai que le marché de l'ivoire a chuté, le braconnage est en régression, mais les pays d'Afrique dont le Togo réclament de l'aide pour reconstituer les populations de pachydermes. A Lausanne, Franz Weber a signé une convention d'une

durée de 25 ans à compter de l'année 1990 avec le gouvernement togolais, qui lui avait été octroyé la gestion du parc de Fazao-Malfakassa, une réserve de 200.000 hectares, situé à

dernières années afin de freiner le phénomène.

Au sud-est du Togo, à la lisière de la frontière avec le Bénin, les



Une famille d'éléphants

l'ouest du Togo, près de la frontière avec le Ghana.

A la fin du contrat avec la fondation Franz Weber, le ministère en charge de l'Environnement a confié la gestion du parc à un conservateur. En réalité, les populations d'éléphants n'y sont pas les plus importantes. Seulement on les estime entre 100 et 350 individus sur le territoire national, selon les diverses estimations du ministère de l'Environnement.

L'espèce de pachyderme aussi dont la population est en voie de disparition dans le sud-est du Togo du fait des activités de l'homme. La chasse aux hippopotames et la pêche restent des activités traditionnelles dans cette partie du pays. Les sensibilisations et autres actions de proximité se sont multipliées ces

populations riveraines du fleuve Mono s'organisent pour mieux protéger ces hippopotames, selon le ministère en charge de l'Environnement. L'espèce menacée peut contribuer à l'élargissement du patrimoine culturel pour alimenter le secteur du tourisme. La conscience renaît avec l'extension des activités génératrices de revenus.

Plusieurs actions et activités de sensibilisations du PNUD sont menées pour détourner l'attention des braconniers et des activités qui appauvrissent les mares. Mais, le braconnage n'est pas prêt à s'arrêter. Tout ceci est dû à la non-application de la loi des espèces protégées. Mais pourquoi vouloir à tout prix sauver l'éléphant?

Le plus souvent, on considère dans certaines sociétés du Togo, l'éléphant comme un destructeur de récolte en oubliant son rôle écologique primordial: l'éléphant est le laboureur et le semeur de la végétation africaine. L'éléphant attire les touristes aussi.

Symbole de la faune africaine, l'éléphant draine les touristes. Le Togo accueille annuellement

parc d'éléphant n'attire plus pour autant, mais le pays constitue une plaque tournante de transit pour le transfert illicite des ivoires. En effet, le ministère de l'Environnement et des ressources forestières a enregistré plusieurs cas de saisies d'ivoire. Les plus importantes qui ont fait l'objet de médiatisation et de poursuites judiciaires sont celles opérées courant de l'année 2013 jusqu'en 2016. Ainsi, environ 90 trafiquants d'espèces fauniques protégées et leurs produits ont été arrêtés au Togo, selon le ministère en Charge de l'Environnement.

L'Office central de répression du trafic illicite de drogue et du blanchiment (OCTRIDB) a saisi 725 kg d'ivoire et interpellé un trafiquant présumé, nommé Emile N'Bouke, en août 2014. Il a écoulé les défenses de dizaines de milliers d'éléphants depuis près de 40 ans. Il a été arrêté avec un de ses associés originaire de Guinée. Selon le ministère de l'Environnement, N'Bouké est l'une des figures majeures du trafic d'ivoire en Afrique.

entre 150.000 et 200.000 touristes étrangers, auxquels il faut ajouter 40 % de visiteurs des pays limitrophes. Le taux de touristes selon le ministère du Tourisme, a considérablement régressé, mais les autorités espèrent une avancée.

Du coup, l'UICN dégage quelque 275 mesures pour contenir cette saignée. « La forte hausse du braconnage, qui a débuté il y a une dizaine d'années, est la principale cause du déclin » de la population d'éléphants, explique l'organisation qui ajoute que « la disparition croissante des zones naturelles d'habitation des pachydermes, à cause de la déforestation et de l'urbanisation » constitue également une menace pour l'espèce.

Mais la protection de l'éléphant ne vise pas seulement la préservation de l'espèce. Elle contribue à la biodiversité et à la présence d'habitats pour d'autres espèces, à la dispersion et à la germination des graines pour les essences d'arbres, ainsi qu'au tourisme. Celui-ci est vital pour les populations rurales, dont les emplois et les moyens de subsistance sont liés à ce secteur et à des secteurs connexes, comme l'alimentation et le transport, qui sont plus durables et qui affichent un potentiel de croissance plus important.

Le problème au Togo, c'est que le

Trois autres trafiquants d'ivoires ont été arrêtés avec 2126,3 kilogrammes de pointes d'ivoire en janvier 2014 au Port autonome de Lomé. Les produits saisis appartiennent aux nommés WALLA Manza Esso, ALANOU Mohamed, tous deux de nationalité togolaise et le nommé DINH Huu Khao de nationalité Vietnamiennne.

La lutte contre le trafic illégal de l'ivoire nécessite la coopération avec les autres parties signataires de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les organisations internationales concernées.

Le Togo sert de zone de passage pour les trafiquants des défenses d'éléphants. Selon les responsables du ministère de l'Environnement, les ivoires saisis ne proviennent pas du Togo. Ces ivoires sont achetés dans plusieurs pays de la sous-région, voire en Afrique centrale pour être acheminés vers les pays de l'Asie à partir du Port de Lomé en eau profonde.

Le Togo n'a plus beaucoup de grands animaux comme l'éléphant, mais est un pays de transit aux trafiquants pour exporter les produits qui proviennent des autres pays.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**  
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**  
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**  
Edem QUIST  
Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNKA

- **Distribution**  
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**  
Casier N°49
- **Imprimerie**  
Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo  
Tél. +228 90054237  
99587773

- **Conception**  
Focus Yakou Sarl  
Tél: +228 22 26 01 91  
+228 22 19 78 20  
Lomé Togo
- **Tirage**  
2500 exemplaires

## L'éducation au centre des préoccupations de la fondation HeidelbergCement Togo

**P**résent au Togo à travers ses sociétés CIMTOGO, SCANTOGO et GRANUTOGO, le groupe HeidelbergCement investit énormément chaque année grâce à sa fondation, au bénéfice des communautés dans lesquelles ses entreprises opèrent. Cette année encore, la fondation a, à la demande des communautés locales, procédé à de nombreux dons et à la construction d'un bâtiment scolaire.

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2017-2018, la Fondation HeidelbergCement a offert sur demande du Comité Cantonal de Développement du canton d'Awandjelo, un bâtiment scolaire de trois salles de classes avec une véranda au CEG Wélou-Tchévenda. Chacune des salles est équipée de tables-bancs et de bureau pour enseignant.

Pour alimenter le bâtiment et permettre à la direction d'utiliser l'ordinateur portable et la clé Internet mis à sa disposition, mais également aux élèves d'avoir accès au bâtiment à tout moment, un système d'énergie solaire a été installé. Coût total de l'ouvrage, 20 719 068FCFA soit 31.586,35€.

La fondation a par ailleurs procédé à un don d'équipements aux meilleurs élèves des établissements du canton d'Awandjelo, mais également ceux du canton de Tokpli, où se situent

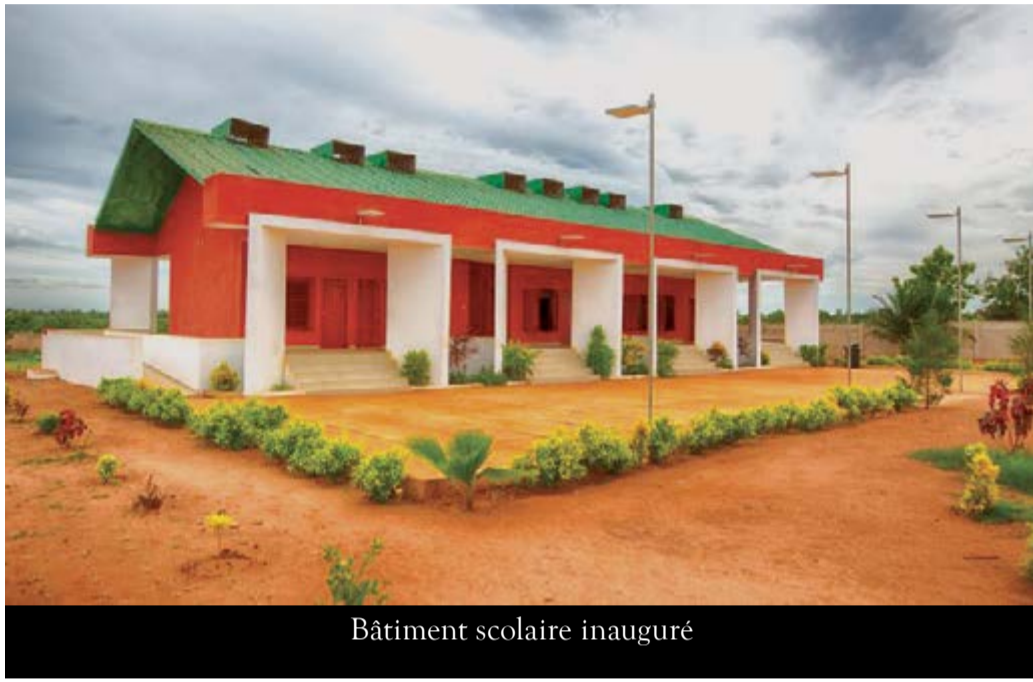
les installations du groupe.

Au Centre d'Entrepreneuriat de la Fondation HeidelbergCementTogo dans le canton de Tokpli le 15 septembre dernier, ce sont 114 élèves premiers de leurs classes du cours préparatoire (CP) en 3ème de 17 établissements qui ont reçu leurs kits scolaires en présence de Togbui DEGBE III.

Du côté d'Awandjelo, ce sont 135 élèves du CP en Terminale qui ont reçu leurs dons le 20 septembre 2017 en présence du Préfet de la Kozah.

L'opération a coûté 1.605.900FCFA à la fondation. « Il s'agit encore pour la Fondation HeidelbergCement Togo de soutenir les efforts des parents et de les encourager pour

assurer une bonne éducation aux enfants afin de les préparer à assurer



Bâtiment scolaire inauguré

L'établissement a bénéficié pour cette rentrée scolaire, d'un don de 100 tables-bancs d'un coût total de 1.500.000FCFA, pour contribuer à l'amélioration des conditions de formation des élèves.

Fondation HeidelbergCement - Togo, en 2018, marquera un soutien plus conséquent au secteur de l'éducation. D'ores et déjà, des réflexions vont être menés en novembre sur la mise en place d'une bibliothèque dans les cantons de Tokpli (Préfecture de Yoto) et d'Awandjelo (Préfecture de la Kozah) » souligne M. Eric GOULIGNAC, Directeur Général de CIMTOGO - SCANTOGO-GRANUTOGO et Président de la Fondation HeidelbergCement - Togo.

En rappel, HeidelbergCement est une multinationale spécialisée dans la production de ciment, d'agréats et de béton prêt à l'emploi. Le groupe est présent dans plus de 60 pays dans le monde.

Trois de ses sociétés opèrent au Togo, CIMTOGO, SCANTOGO et

GRANUTOGO, mais également la fondation, qui met en œuvre la politique sociale du groupe en investissant chaque année au profit des communautés locales.

la relève de demain » explique la direction du groupe.

Le lycée d'Afagnagan dans le Bas-Mono n'a pas été oublié.

Si le groupe n'est pas à sa première action sociale, ses responsables comptent intensifier les actions dans le secteur de l'éducation dans les prochains mois. « La



Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique




# MISSION MEDICO - CHIRURGICALE HUMANITAIRE

## OPERATION: PROTHESE DE LA HANCHE GRATUITE AU TOGO

### LIEU: CLINIQUE INTERNATIONALE DR KODOM (CIK) LOMÉ QT ADJINAMOTO

### DATE : DU 1 AU 31 OCTOBRE 2017

### PRISE EN CHARGE MEDICO - CHIRURGICALE HUMANITAIRE

Contact 90 18 85 95 / 22 51 85 95

E-mail: info@cik.tg

## VIENT DE PARAÎTRE : « Le bonheur de faire la paix avec les autres » de Jean-Paul Amegbleame

✪ Wilfried ADEGNIKA

**L**a famille littéraire togolaise vient de s'agrandir par la dédicace de l'œuvre « Le bonheur de faire la paix avec les autres » qui s'est déroulée le samedi 30 septembre dans l'enceinte de l'Agora Senghor.

Titulaire d'une maîtrise en sciences techniques et management des entreprises à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université de Lomé ainsi qu'un brevet de technicien supérieur en communication des entreprises, Jean-Paul Outcha Amegbleame est aussi traducteur de Bible en Akposso après plusieurs séminaires de formations au Togo et au Cameroun sur les principes de la traduction de la bible. Il est détenteur d'un certificat d' « Ambassadeur pour la paix mondiale » de la Fédération pour la Paix Universelle (FPU-Togo) pour son œuvre en faveur de la paix et la réconciliation et président fondateur de l'Alliance des Jeunes pour l'Unité et la Paix en Afrique (AJUPAFRIQUE)

Ainsi, fait-il à travers son essai de 79 pages préfacé par l'Oncle Sam Elitcha une auscultation de la paix. L'œuvre est structurée en quatre grandes parties à savoir respectivement : faire la paix avec les autres suppose de faire la paix avec soi-même ; faire la paix avec les autres ; les conditions pour avoir la paix et enfin notre

espérance. L'œuvre fait ainsi un état de lieux du besoin, des conditions, des moyens et des actes à poser pour obtenir une paix sereine et pérenne car comme l'écrit l'auteur : « La paix n'est pas un absolu mais une quête perpétuelle » et : « celui qui aspire à la paix doit rechercher sa justice dans la paix » mais pour y arriver l'on doit : « sacrifier son orgueil au service de l'autre pour le mieux-être commun ».

Jean-Paul déclare : « Ecrire ce n'est pas une fin en soi, l'ambition c'est de porter un message. Je voudrais apporter un message à la population qui est celui de la paix. La paix nous permet de vivre ensemble et fait de nous des hommes d'espérance. Ce message parce que nous avons tous besoin de paix, d'abord chaque personne en tant qu'individu, ensuite la famille, la société bref de la dimension expressive de la vie humaine »

La première partie de l'œuvre montre le besoin d'être en paix avec soi-même une condition sine qua non selon l'auteur pour pouvoir arriver à la deuxième partie de l'œuvre qui est

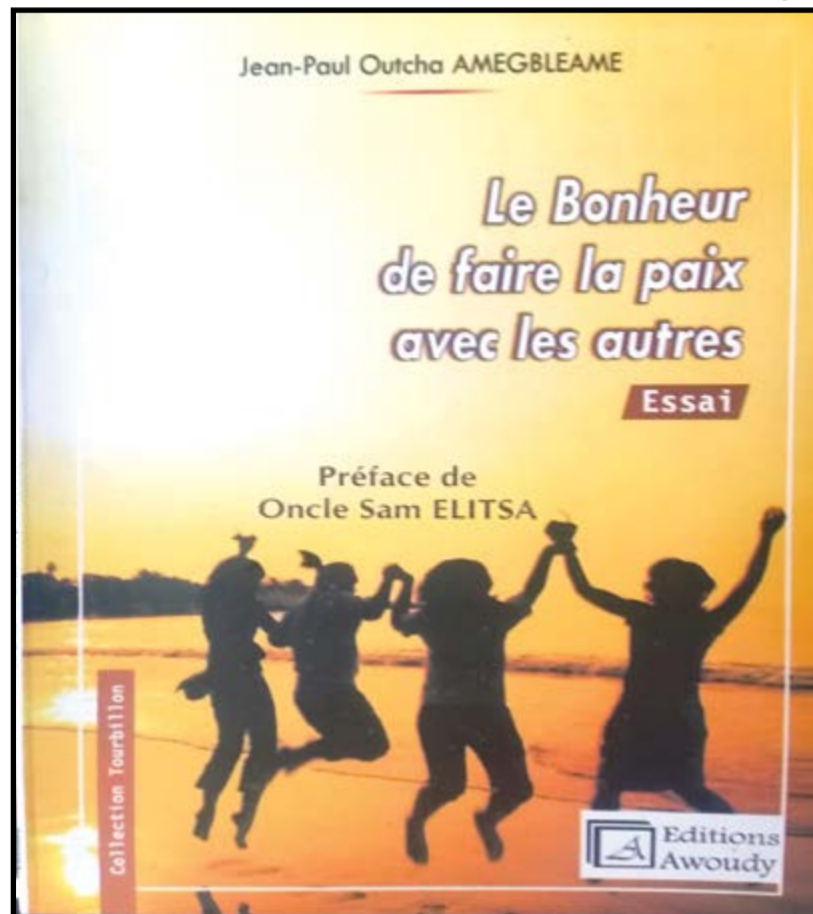
de faire la paix avec les autres. La troisième partie de l'œuvre quant à elle nous montre les prérequis pour parvenir à la paix qui sont entre autre : l'amour du prochain, le changement de notre relation morale, une bonne

communication, le dépassement de l'égoïsme, la solidarité... la confiance en soi et le civisme. En effet pour

Dans son œuvre il exhorte tout citoyen lambda à faire sa part sans oublier les associations, les religieux ainsi que les politiques : « Pour sauvegarder la paix dans nos communautés, aujourd'hui et plus que jamais, il faut que chacun, selon son niveau et son rang, considère comme déterminante et décisive, la conscience du civisme et de la citoyenneté ». Il ne passe pas sous silence cette violence vulgarisée pas les médias surtout les réseaux sociaux d'où l'amer constat : « La violence dans les médias devient non seulement fréquente mais aussi ahurissante ».

Cette œuvre qui fait l'éloge de la paix et sa pérennité se révèle le « code de bonne conduite » par excellence dont doit se procurer tout citoyen togolais surtout en ces périodes de crise et de tension que traverse notre pays.

Car comme l'affirme l'auteur : « Si la paix est au cœur de nos préoccupations nous pouvons aller la chercher, nous pouvons aller faire la paix avec les autres à travers le dialogue, l'amour et je crois que c'est comme cela que nous pouvons établir le règne de la paix dans le monde »



de faire la paix avec les autres.

La troisième partie de l'œuvre quant à elle nous montre les prérequis pour parvenir à la paix qui sont entre autre : l'amour du prochain, le changement de notre relation morale, une bonne

l'auteur la paix doit commencer par la base c'est-à-dire la plus petite cellule d'une société qu'est la famille avant de pouvoir se propager. La dernière partie peint juste cet espoir d'une paix mondialement acquise.

✪ Wilfried ADEGNIKA

## VIVA HOLLIDAYS 2017 :

### Trois nouveaux talents qui ont éclos

**L**e 28 septembre s'est déroulée dans l'enceinte de Mint Hôtel la cérémonie de remise de trophée aux lauréats de la 16<sup>ème</sup> édition de Viva Hollidays, le jeu concours d'animation radio initié par la radio Zéphyr Fm.

Cette cérémonie qui a connu la présence du président du Conseil National des Patrons de presse (CONAPP) Jean-Paul AGBOH, du représentant du président du Patronat Togolais de la Presse (PPT) Junior Amenunya, du représentant du président de la Haute autorité de l'Audiovisuel et de la communication, (HAAC) Mathias Ayena, du directeur de la radio Zéphyr, des parents des candidats ainsi que des journalistes marque ainsi la fin de l'édition 2017 de Viva Hollidays et la récompense des trois lauréats à savoir respectivement selon l'ordre de mérite Godwin d'Almeida, Mathilde EKLOU et Marie-Josée Ayivon

Débutée le 16 août dernier par les éliminatoires, la 16<sup>ème</sup> édition de Viva Hollidays placée sous le thème « La radio est-elle un média des pauvres ? », dont la finale s'est déroulée le 18 septembre a connu la participation de 26 candidats avec le niveau BAC et plus qui ont été évalués selon les quatre critères habituels

à savoir : la présence à l'antenne, le niveau d'expression, le contenu de l'émission et la programmation musicale.

Viva Hollidays est un programme ludique et didactique conçu et exécuté par Zéphyr depuis 2002 et qui offre une opportunité de formation et de jeux concours aux jeunes animateurs radio en herbe durant les vacances comme l'indique Patrick Blandé directeur général de la radio Zéphyr : « C'est une initiative qui a été mise en place par radio Zéphyr qui consiste à demander aux jeunes étudiants ou même aux jeunes élèves qui veulent embrasser le métier de journaliste de s'y exercer, nous ouvrons ainsi la porte de Zéphyr à ceux-là qui sont passionnés par le métier de journaliste plus précisément les jeunes qui veulent s'essayer à l'animation radio de se prêter au jeu tout en suivant une formation et étant encadrés par des professionnels de la communication. » Pour le directeur de Zéphyr le bilan des seize (16) éditions est satisfaisant

d'être plus sérieux car l'essentiel n'est pas de venir gagner des prix et repartir mais plutôt de venir apprendre convenablement afin

est regrettable de constater que c'est lorsqu'ils arrivent à notre niveau qu'ils découvrent ce que c'est qu'un enregistreur, une interview donc de demander à leurs étudiants d'y participer massivement surtout que c'est de surcroît gratuit » conclue-t-il.

« Je suivais pendant les vacances précédentes les jeunes qui ont participé à l'émission et je me suis dit c'est une opportunité de me lancer dans l'animation radio et cette année j'ai décidé de m'inscrire pour tenter ma chance. C'est vrai le parcours n'était pas facile surtout que je n'avais aucune formation dans le domaine et c'est une fois arrivé à la radio que j'ai appris à réaliser des interviews et surtout comment rechercher les personnes ressources. J'avoue que ça n'a pas été facile au début mais à la fin je m'en suis sorti et j'ai appris beaucoup de choses. Je suis très heureux et je remercie Dieu pour cette grâce et radio Zéphyr qui m'a permis de déceler en moi des potentialités que j'ignorais et je suis sûr que si je les développe encore plus j'irai loin et je serai un grand animateur ou encore journaliste » a déclaré Godwin d'Almeida premier lauréat de l'édition de cette année.



Godwin d'ALMEIDA (au milieu) recevant son trophée des mains du DG Zéphyr Patrick Blandé (à gauche) et de Mathias Ayéna membre de la HAAC (à droite)

pour preuve : « ils sont plus d'une dizaine à exercer le métier au sein de la radio Zéphyr et sur d'autres radios ces jeunes empreints de talents qui sont passés par Viva Hollidays », toutefois pour lui : « les trois premiers de cette année sont bons mais moins meilleurs que ceux de la dernière édition et c'est une raison d'interpeller les jeunes qui viendront les années prochaines

qu'ils ne se perdent pas s'ils venaient à embrasser le métier de journalisme ».

C'est aussi une occasion pour lui d'exhorter : « les fondateurs et directeurs d'école de journalisme que Viva Hollidays est une opportunité car dans ces écoles on n'a pas forcément la chance d'avoir la formation pratique et il



**SAHAM**  
Assurance | Togo

# NOUVELLES GARANTIES



## ASSUR**AUTO**+

Avec **ASSUR**AUTO+,  
nous prenons le relais en cas de sinistre.



## ASSUR**AUTO** CONFORT

Avec **ASSUR**AUTO CONFORT  
nous réparons votre véhicule en cas d'accidents,  
que vous soyez responsable ou non.

[www.sahamassurance.com](http://www.sahamassurance.com)